

Vos droits

Fortes chaleurs

Voici un résumé succinct des mesures à prendre en cas de canicule et de fortes chaleurs.

- 1) vérification de l'état des équipements (ventilation, fontaine à eau, stores, etc) et signalement des anomalies.
- 2) mise à disposition de sources d'eau potable (fontaine, bouteilles, etc). Bouteille d'eau dans les véhicules (à la charge du bureau)
- 3) aménagement des positions de travail (moins exposées à la chaleur, par ex)

4) aménagement des horaires et des pauses

5) adaptation personnelle des rythmes et des efforts

6) cessation immédiate du travail si symptômes de malaise (prévenir un collègue ou un chef)

Le texte complet devrait être à votre disposition dans votre bureau.
Si problèmes... ► FO Poste !



trucs et astuces

Bourgoin

Qu'est ce qu'il est malin mon DE !

L'enquête de satisfaction « De Vous A Nous » n'obtient pas le succès escompté par la Direction ? (objectif : 70% de participation)

Aie ! Comment atteindre ce taux ?

Simple, il suffit de convoquer tous les agents des 3 sites à une grande réunion « Réinventons le courrier », puis pour assurer la participation de tous, proposer différents horaires. Bien.

Ensuite, il ne vous reste plus qu'à distribuer, au cours de cette réunion, les questionnaires, expliquer qu'il faut les remplir sur place et le tour est joué : un taux de participation bien supérieur à ce qu'il était lors de la dernière enquête preuve de la qualité du dialogue et des relations sociales sur cet établissement... CQFD !

En plus, le stylo était offert. Royal !

St Jean de Soudain

Nouvelle organisation, vieilles méthodes !

Pour bien montrer qu'elle est démocrate, respectueuse des agents et fervente adepte du dialogue social, la Direction locale décide de faire voter les agents sur la date de mise en place de la prochaine réorg.

Un esprit tordu pourrait prétendre que c'est quand même pas à nous de décider quand on va être bouffé... La suite lui prouvera qu'il s'inquiétait pour rien !

Bon bref, 3 possibilités : octobre, novembre ou décembre.

- "C'est vous qui décidez, c'est vous qui votez !"

Ah ! Super, Madame la Directrice !

- "Oui mais bon, pour octobre, on sera pas prêts, ça c'est sûr, bon alors ça sert à rien de voter pour cette date..."

- "Ah, d'accord..."

- "Et puis pour la date de décembre, hum hum, vous savez avec la neige, le froid, tout ça, ça va pas être possible non plus, hein..."

- "Ben, y reste plus que novembre, Madame ?

- "Ah oui, c'est vrai !

Bon ben, c'est pas tout ça, faut voter quand même !

Alors ? il est pas beau mon dialogue social !

Nuipost

le journal **FO** des postiers de l'Isère

juillet-août 2010

n° 110

Réforme
des
retraites

RETRAIT !

Comme Force Ouvrière ne cesse de le répéter depuis plusieurs mois, « la réforme » des retraites, comme la réduction des dépenses publiques, c'est avant tout la réponse aux attentes des marchés financiers.

C'est bien ce qu'a confirmé le Président de la République mi-juillet.

La conséquence : austérité et rigueur, ce qu'à reconnu le 1er ministre FILLON dernièrement.

C'est bien pourquoi le gouvernement demeure "inflexible" sur le dossier des retraites et pourquoi la commission des affaires sociales à l'Assemblée Nationale n'a validé aucun amendement modifiant un tant soit peu le projet.

A contrario, cela confirme pleinement la position de Force Ouvrière qui considère qu'il ne peut y avoir d'autre objectif à l'action des salariés que **le retrait pur et simple** du projet de loi.

Et que face à la détermination affichée, les manifestations à répétition ne suffiront pas. **La grève interprofessionnelle**, seule, pourra faire échec au gouvernement !

C'est ce qu'expliquera Force Ouvrière durant tout l'été et ce que les salariés revendiqueront dès la rentrée, le 7 septembre.



Tour de passe-passe

La Cour des Comptes a de l'ambition pour La Poste : **objectif qualité de service = 95 % en J+1 !**

Ouah ! Ils tapent fort, nos sages ! Quand on voit les taux de QS actuels, on se demande comment cet objectif peut être atteint rapidement ? (je parle même pas de l'Isère qui, une nouvelle fois, connaît une chute libre dans ce domaine)...

Simple, dirait le professeur Nimbus, il suffit de modifier les indicateurs ! Au lieu de prendre un J+1 pour **tout le territoire**, limitons cet objectif au **courrier intra régional, par exemple** ! Et là, on devrait bien l'atteindre, cet objectif ! CQFD.

Accessoirement (??!), nos sages nous annoncent, ainsi, 600 millions d'économies !

Et pour **l'Enseigne**, rien ? Si ! "Trop cher, trop lourd" Alors il faut réduire (encore) les effectifs mais ce coup-ci, ce ne sont plus les bureaux "ruraux" qui sont dans le collimateur mais... **les bureaux centre** ! Eh oui ! trop de back-office, trop de managers ! Faut tailler dans la mammouth !

A la suite, ESTROSI, le ministre, déclare : "Il faut que la Poste invente un nouveau modèle de performance". On imagine bien lequel !



enseigne

COFI

Commissionnement : la chute !

C a pour tomber, il est tombé ! La version 2010 du commissionnement est pire encore que ce qu'on pouvait craindre !

Pour beaucoup, ce n'est pas une diminution, c'est un effondrement !

Et ce n'est pas l'avance (de 190 à 350 € suivant la fonction) ni même le doublement des étoiles sur le crédit (même) rétroactif au 1er janvier (annoncé par l'Enseigne et la Banque postale) qui vont calmer la colère.

Les belles paroles sur la *considération* et la *nécessité de l'effort* ne servent à rien... Ce que veulent les COFI, c'est une rémunération qui ne baisse pas année après année !

Est-ce trop demander ?



courrier

Meylan

La Cata !

3 semaines après la mise en place de FA, c'est du jamais vu ! De nombreux collègues terminent à 15 ou 16 heures, pour une fin de service théorique à 12h46 !

Aujourd'hui le trafic est proche du trafic moyen, qu'est ce que ça va être quand il sera bien au-delà ?

2 journées de grève ont permis de repousser la sécabilité à septembre, mais rien n'est réglé pour autant, cette mesure reste très insuffisante.

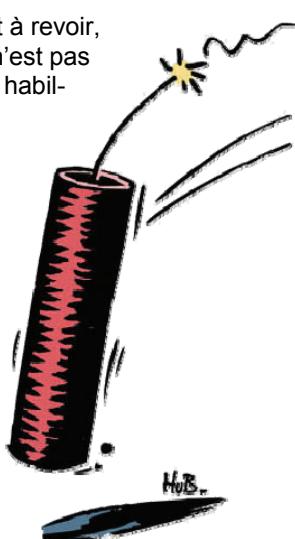
Il est absolument inconcevable de continuer dans ces conditions de travail et de vie dégradantes pour les personnels.

Quasiment toutes les tournées sont à revoir, car presque toutes explosent, et il n'est pas question de déshabiller Pierre pour habiller Paul.

Pour un fonctionnement décent, la Direction doit réinjecter 2 QL, 1 tournée colis et un renfort en cabine.

Il en va de la santé physique et mentale des personnels.

Si la DOTC s'entête, les actions menées en juin, avec la CGT et FO, reprendront en septembre, qu'elle en soit sûre !



courrier

PIC

Mais quelle mouche les PIC ?

N ouvelle organisation du travail, nouvelles règles internes, extraits...

Courtoisie et savoir-vivre

Pour ceux qui ne le savaient pas, il faut maintenant **saluer, prendre des nouvelles et remercier. !!! Bonjour patron, merci patron...**

Pas de nourriture ni de cafetière sur les « îlots » de travail.

Zut ! fini les barbeuks sur les TTF... Et vous, Mesdames, plus de salon de thé au vidéo-codage hein, compris ???

Sécurité

Interdit d'être à moins de 2 mètres d'un « îlot » autre que le sien.

Comme ça on ne bavardera plus...mais on peut plus « saluer » et « prendre des nouvelles » alors ?

Plus de téléphone portable ni de lecteur multimédia.

Ben, je fais comment pour regarder mon DVD moi ???

Plus d'allées et venues intempestives.

Pour le pipi, essayez de vous retenir, il en va de l'avenir de la Poste !

Entre "camp de travail" et maternelle, combien de temps encore les agents supporteront-ils d'être ainsi maltraités... et infantilisées ?



enseigne

La Côte St André

La cote d'alerte plutôt !

L a charte du Management est on ne peut plus claire : le principe de base c'est l'écoute et le soutien !

Or "écouter" ne veut pas dire hurler, "soutenir" ne veut pas dire agresser...

C'est pourtant cette conception très particulière du management qui a cours depuis trop longtemps dans ce bureau.

Le résultat est à la hauteur : les agents n'en peuvent plus, craquent les uns après les autres, le stress atteint un niveau dangereux, les arrêts maladie se multiplient...

La Direction de l'Enseigne est-elle prête à cautionner un tel comportement indigne d'un DET ?

L'avenir nous le dira.



enseigne

Foch

Copie à revoir

D 'un projet à l'autre, les réorganisations se succèdent... Mais ce n'est pas une raison pour dire (ou faire) n'importe quoi !

Si l'Enseigne a décidé de mettre partout des organisations à 35 heures, ça ne veut pas dire qu'il faille travailler 6 jours sur 7 !

Non, il ne sert à rien d'inventer des interdits pour "convaincre" les COFI de renoncer à leur jour de repos hebdomadaire...

De même, aucune règle, aucun texte du Code du travail n'impose une pause méridienne de 1h 30 comme il le prétendait !

Le DE est parti... On revoit la copie ?